



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 28 juillet 2026  
N°929

### **Projet important d'intérêt européen commun (PIIEC) « Intelligence artificielle » : le Gouvernement lance un appel à projets pour accélérer la construction d'une IA industrielle européenne**

**Le Gouvernement lance l'appel à projets avec France 2030, qui marque l'entrée en phase opérationnelle du Projet important d'intérêt européen commun consacré à l'intelligence artificielle (PIIEC IA). Ce PIIEC vise à rapprocher des grands projets d'IA appliquée à des enjeux industriels au niveau européen.**

Le PIIEC IA s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale pour l'intelligence artificielle et du plan France 2030. **Il constitue, pour la France, la poursuite de la politique de soutien à l'offre d'IA en veillant à rapprocher numérique et industrie**, dans une logique de convergence des filières sur des marchés porteurs et ce au niveau européen, à travers une politique de financement multilatéral.

Ces objectifs sont notamment partagés par l'Allemagne, à travers son *High-Tech Agenda 2025*, et par la Commission européenne, dans le cadre de sa stratégie *Apply AI*. Le PIIEC IA constitue à ce titre une priorité de la coopération franco-allemande en matière d'intelligence artificielle, réaffirmée lors du Conseil des ministres franco-allemand de 2026.

Au-delà de l'accélération du développement technologique en IA, les projets ouvriront la voie à des transformations structurantes pour l'adaptation des secteurs industriels aux enjeux et possibilités ouverts par l'IA, et à l'ouverture de nouveaux marchés d'application pour les entreprises françaises de la chaîne de valeur de l'IA, de l'infrastructure de calcul aux modèles applicatifs.

## Un appel à projets pour identifier des participants directs et des partenaires associés du PIIEC IA

L'appel à projets (AAP) du PIIEC IA fait suite aux travaux entrepris de janvier à juin 2026, auxquels des entreprises françaises ont participé, aux côtés de dix-sept autres États membres, au processus de rapprochement (*matchmaking*) européen, qui a permis de faire émerger de premiers partenariats transfrontaliers. C'est sur cette dynamique que s'appuie désormais l'AAP, par lequel le Gouvernement invite l'ensemble des entreprises françaises souhaitant porter un projet à candidater.

Cet AAP vise à recueillir les candidatures d'entreprises et d'organismes de recherche souhaitant accéder au statut de participant direct ou de partenaire associé du PIIEC IA, et prêts à nouer des collaborations transfrontalières effectives avec d'autres acteurs français et européens sélectionnés dans le cadre du projet. Les projets attendus devront porter sur le développement de technologies d'IA industrielle dans les axes prioritaires identifiés par les États membres : modèles de fondation, solutions cloud pour l'IA, efficacité énergétique, accès sécurisé aux données, IA as a Service, cadres open source, intégration de l'IA dans les usages sectoriels et appropriation par les réseaux de télécommunications. Les porteurs de projets devront démontrer le caractère incitatif de leur plan, une forte composante d'innovation au-delà de l'état de l'art, des retombées concrètes et chiffrées pour le territoire national en matière d'emplois, d'investissements et de structuration de filière, ainsi qu'une diffusion large des connaissances à l'échelle du marché intérieur européen.

L'AAP consiste non seulement à financer l'industrie mais également à inscrire un continuum technologique permettant le déploiement des usages industriels et sociétaux à grande échelle. Ainsi il vise à développer les infrastructures réseau-cloud-IA-robotique suffisamment robustes et souveraines pour dépasser acquérir une capacité d'exécution complète qui rend des usages initialement isolés, industrialisables.

**Anne Le Hénanff, ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique, a déclaré :** *« A l'heure des mutations des chaînes technologiques mondiales, il est de notre responsabilité de prévenir nos dépendances critiques, de développer nos propres technologies pour maîtriser nos chaînes de valeur productives de demain. Ce projet important d'intérêt européen commun en intelligence artificielle (PIIEC-IA), porté par la France et 17 de ses partenaires européens, ambitionne de faire de l'Europe un leader mondial en IA industrielle. Il mobilisera des investissements massifs pour industrialiser l'IA et en faire un levier stratégique pour la transformation numérique des filières européennes, pour notre compétitivité et pour notre souveraineté numérique. »*

## Modalités de candidature à l'appel à projets

Les porteurs de projets peuvent déposer leur dossier **jusqu'au 9 septembre 2026 à 12h** :

<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appele-a-projets-aap-projet-important-dinteret-europeen-commun-piiec-sur-lintelligence-artificielle>

Pour en savoir plus sur les PIIEC : [Théma n°17 de la DGE](#)

### Contacts presse :

Cabinet d'Anne Le Hénanff : 01 53 18 46 23 – [presse@cabinets.numerique.gouv.fr](mailto:presse@cabinets.numerique.gouv.fr)

Direction générale des Entreprises : 01 44 97 04 49 – [presse.dge@finances.gouv.fr](mailto:presse.dge@finances.gouv.fr)

Secrétariat général pour l'investissement : [presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)

Bpifrance : [presse@bpifrance.fr](mailto:presse@bpifrance.fr)

### À propos de France 2030

- **France 2030 traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | [@SGPI\\_avenir](#)

### À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr) - <https://presse.bpifrance.fr/> - Suivez-nous sur X (Ancien Twitter) : @Bpifrance - @BpifrancePresse et sur LinkedIn